

**MAIRIE
DE SAINTE-CROIX**

INFORMATIONS COMMUNALES DU 14 FEVRIER 2024

PRÉSENTS : ARCHINARD Stéphane, MONGE Nadine, POULET André, BIZOUARD Thierry, HOTTE Jean, BAUDOUIN Joëlle, LAMBERT Christian, NGOC Marie

ABSENT EXCUSE : LEBAILLIF Danièle pouvoir à MONGE Nadine

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BIZOUARD Thierry

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV du 08 novembre 2023

DELIBERATIONS

- **Délibération : Devis SEDI**
- **Délibération : Demandes subventions**

INFORMATIONS :

S.C.D.E.C.I (Schéma Communal de Défense Extérieur Contre L'incendie)

P.C.S (Plan communal de sauvegarde)

Convention département

Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau

Questions diverses.

Approbation du PV du 08 novembre 2023

VOTE : 9 VOIX POUR

Délibération : Devis SEDI

Le cabinet d'ingénierie conseil SED nous propose un devis de 8 200,00€, afin d'étudier la faisabilité de notre projet de réservoir d'eau.

Soit :

- Une réunion de démarrage
- Une analyse des contraintes et investigations préalables
- Des scénarii de dimensionnement
- Une étude de faisabilité

A la suite de cela nous saurons si nous continuons ou pas, sachant que c'est le côté financier qui nous le dira.

Je rappelle que ce réservoir a pour but de permettre aux abonnés qui ont un surpresseur de le supprimer. Il ne restera que celui qui alimente la conduite de l'Eguillot

Le conseil municipal décide de valider le devis pour la somme de 8 200,00€ HT

VOTE : 9 VOIX POUR

Délibération n° 2 : Demandes de subventions

NOMS	DONNE EN 2023	DONNE 2024	Vote
APACH	0	0	9 voix contre
ACCORDERIE DU PAYS DIOIS	0	0	9 voix contre
ECOLE RASED	0	0	9 voix contre

123 Soleil	0	0	9 voix contre
APF France Handicap	0	0	9 voix contre
Secours Populaire - Comite du Diois	0	0	8 voix contre 1 pour Baudouin J
FAUP Vercors	/	0	9 voix contre
AFSEP	0	0	9 voix contre
Club Lou Quintou	0	0	9 voix contre
AVI	200.00€ en 2022	200€	9 voix pour
VIDEO VAL DE DROME		0	9 voix pour
Collège du Diois - 1 enfant		40.00€	9 voix pour
Comité des Fête d'Aurel	150.00€	150.00 €	9 voix pour
Resto du Cœur	0	0	8 voix contre 1 pour Baudouin J

VOTE : voir le tableau ci-dessus

INFORMATIONS :

S.C.D.E.C.I (Schéma Communal de Défense Extérieur Contre l'incendie)

Il a été fait en même temps que le schéma directeur d'eau potable.

Nous avons deux poteaux incendie qui ne sont pas conformes.

Soit, nous pourrons faire le futur réservoir, soit nous devons prévoir des travaux afin de les rendre conformes.

P.C.S (Plan communal de sauvegarde)

C'est un document complexe, nous allons demander un devis.

Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau.

Le département nous propose de signer pour 3 ans une convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau (eau potable et assainissement)

Cette convention modifie les modalités d'assistance technique aux communes. Une cotisation de 50€ sera versée par la commune chaque année et cela pendant trois ans.

Le SATESE, que la commune utilise déjà pour le contrôle de la station d'épuration.

Les missions d'ingénierie, souvent utilisées par les communes pour l'assistance aux travaux.

Le SATEP (service d'assistance technique sur l'eau potable) qui propose

- Les visite des ouvrages de captage et de distribution de l'eau potable avec des préconisations.
- Une assistance technique en cas de dysfonctionnement.
- Une assistance à l'installation de petits équipements de réseau (vannes, compteurs...) et la réalisation de petits travaux.
- Formation des agents d'exploitation.
- Assistance à la structuration de l'exploitation, déclaration des prélèvements, saisie des SISPEA (Déclaration sur le portail de l'observatoire de l'eau), la rédaction des RPQS (rapport sur le prix et la qualité).
- Accompagnement pour la mise en œuvre des actions prévues dans les arrêtés de protection des captages et des méthodes de suivi de la productivité des ressources.
- Le SATA, les SPANC et organiser des animations autour de l'eau.

La communauté souhaite que l'on attende avant de signer et de négocier une convention à deux ans en vue du transfert ;

En ce qui concerne Sainte-Croix seul le SATESE est utilisé.

Fin de séance 21H